

PRESS RELEASE

Le ministère de la santé et du bien-être a enregistré 2 cas de la COVID-19 au niveau local lors de ces dernières 24 heures.

Outre la cas annoncé lors du Press Briefing du 11 avril 2021, 1 cas a été détecté au jour 14 dans une facilité sanitaire.

2 patients admis à l'hôpital de Souillac sont décédés dans la nuit.

207 patients considérés comme étant guéris ont pu rentrer chez eux.

Le nombre total de cas positifs de la COVID-19 au niveau local depuis le 5 mars dernier est comme suit:

- 414 cas enregistrés suite au Contact Tracing et prélèvements dans les COVID-19 Testing Centres
- 111 cas enregistrés en quarantaine (patients négatifs à l'admission)
- 36 cas enregistrés suite aux dépistages ciblés
- 3 décès attribués à la COVID-19

Le nombre de cas actifs au niveau local est donc de 344.

D'autres précisions et toute autre évolution sur la situation seront à suivre lors de la prochaine communication du National Communication Committee on COVID-19.

12 avril 2021

Ministère de la santé et du bien-être